

# Commune de DOUAINS

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 13 avril 2016

Etaients présents :

Mme Catherine COUÂNON, Maire  
MM Bernard UGUEN, Vincent LEROY, adjoints  
Philippe UHGETTO, Sandrine PRUNIER BOSSION, Dominique TIRON, Jean-Louis GUETTARD, Michel LE MORVAN ;

Ayant donné pouvoir :

Ulric SERRANO Adjoint a donné pouvoir à Catherine COUÂNON, Maire

Absent excusé :

Philippe MARIE

\* \* \* \*

M. Dominique TIRON a été désigné secrétaire de séance.

-----

Le compte-rendu de la réunion du 17 février 2016 a été approuvé à l'unanimité

### **COMPTE DE GESTION 2015**

Madame le Maire sollicite le Conseil municipal pour approuver le compte de gestion 2015 établi par Monsieur le Receveur Municipal conforme au compte administratif 2015 de la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve le compte de gestion 2015 du Trésorier Principal

### **COMPTE ADMINISTRATIF 2015**

Madame le Maire présente au conseil municipal les dépenses et recettes en fonctionnement et investissement ce qui présente un résultat ci-dessous :

#### **FONCTIONNEMENT**

<b>sens</b>	<b>Budget cumulé</b>	<b>réalisations</b>
Dépenses	363 205.00	270 103.46
Recettes	363 205.00	307 623.36
Excédent		<b>37 519.90</b>

#### **INVESTISSEMENT**

<b>Sens</b>	<b>Budget cumulé</b>	<b>réalisations</b>
Dépenses	131 940.00	46 107.42
Recettes	131 940.00	29 108.77
Déficit		<b>16 998.85</b>

Le Conseil Municipal par 8 voix pour (Madame le Maire ne prenant pas part au vote) adopte le Compte administratif 2015 dans son ensemble.

### **AFFECTATION DES RESULTATS 2015 SUR LE BP 2016**

Madame le Maire indique que le compte administratif 2015 vient d'être approuvé et fait apparaître :

#### **REPORTS POUR RAPPEL :**

- Déficit reporté de la section d'investissement de l'année antérieure - 2 179.03 €
- Excédent reporté de la section de fonctionnement de l'année antérieure + 58 893.93 €

#### **SOLDES D'EXECUTION 2015**

- ❑ Solde d'exécution (déficit 001) de la section d'investissement - 16 998.85 €
- ❑ Solde d'exécution (Excédent 002) de la section de fonctionnement + 37 519.90 €

#### **Restes à réaliser**

**En dépenses pour un montant de 67 101.00 €**

**En recettes pour un montant de 12 176.00 €**

**Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à 74 102.88 €**

**Je vous propose de statuer sur ce résultat et de l'affecter comme suit :**

- ❑ **Excédent de fonctionnement capitalisé Cpte R 1068 pour 74 102.88 €**
- ❑ **Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) pour 22 310.95 €**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les résultats et décide d'affecter les résultats de l'exercice 2015 sur le budget 2016 tel que précisé ci-dessus.

### **TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2016**

Madame le Maire soumet au conseil municipal l'état 1259 COM établi par la direction des Services fiscaux de l'Eure.

Les bases d'imposition ont été arrêtées comme suit :

	<b>2015</b>	<b>2016</b>
Taxe d'habitation	382 252	392 400
Foncier bâti	440 133	444 500
Foncier non bâti	54 895	55 300

Les taux des 3 taxes en 2015 étaient de :

9.17 % pour la taxe d'habitation

24.14 % pour le foncier bâti

58.24 % pour le foncier non bâti

Madame le Maire demande aux conseillers s'ils souhaitent modifier ces taux pour 2016 ?

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par :**

- ✓ **6 voix contre l'augmentation des taux pour 2016**
  - ✓ **2 voix pour (Madame le Maire et son pouvoir Ulric SERRANO)**
  - ✓ **1 abstention (Bernard UGUEN)**
- le maintient des taux des 3 taxes comme indiqué ci-dessus.**

## **BUDGET PRIMITIF 2016**

Madame le Maire présente au conseil municipal le budget primitif 2016 préparé avec la commission « finances »

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2016 de la commune, dont présentation générale ci-après :

### **PRESENTATION GENERALE DU BUDGET – VUE D'ENSEMBLE**

#### **Fonctionnement**

	<b>Dépenses de la section de fonctionnement</b>	<b>Recettes de la section de fonctionnement</b>
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	333 895.00	311 584.00
Restes à réaliser de l'exercice précédent	0	0
002 Résultat de fonctionnement reporté	0	22 311.00
<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	<b>333 895.00</b>	<b>333 895.00</b>

#### **INVESTISSEMENT**

	<b>Dépenses de la section d'investissement</b>	<b>Recettes de la section d'investissement</b>
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget y compris Cpte 1068	99 202.00	154 127.00
Restes à réaliser de l'exercice précédent	67 101.00	12 176.00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0
<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	<b>166 303.00</b>	<b>166 303.00</b>
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>500 198.00</b>	<b>500 198.00</b>

Dont détail ci-dessous des dépenses d'investissement

Travaux SIEGE GOURNAY	7 500.00
Travaux SIEGE Route des Métreaux	8 500.00
Informatique mise en réseau	2 227.00
PLU Révision	9 901.00 (crédits reportés)
Acquisition matériel pour atelier	3 400.00 (crédits reportés)
Aménagement cheminement piétonnier	4 000.00
Bureau et ordinateur	1 300.00
Aménagement terrain de foot	33 000.00
Aire de jeux enfants	5 494.00
Acquisition guirlandes Noël	1 060.00
Rempl. fenêtres mairie et MC et peinture	20 000.00 (crédits reportés)
Ralentisseurs sécurité routière	32 000.00 (crédits reportés)

Mise aux normes atelier communal	1 500.00
Monument aux Morts – Cimetière	1 800.00 (crédits reportés) + 1 400.00
OPFI – Opérations financières	19 178.00 (résultat déficit investist)
ONA – Op. ordre entre sections	5 000.00 (régie)
Remboursments emprunts et assimilés	9 043.00

#### Détail ci-dessous des Recettes d'investissement

Produits de cession – vente chemins ruraux	5 000.00 (recettes reportées)
Terrain de foot – aménagement	33 600.00 (emprunt et subvention)
Aire de jeux	1 000.00 (subvention)
Rempl. Fenêtres mairie et MC et peinture	7 176.00 (subvention reportée)
Ralentisseurs – sécurité routière	8 180.00 (subvention)
Travx SIEGE Gournay et Les Métreaux	16 000.00 (emprunt)
OPFI – Op. financières	1 000.00
ONA – Op. non individualisées	6 900.00
OPFI – Op. financières et réserve	87 447.00 ( FCTVA – TAM et excédent)

#### **Annulation Délibération « Journée du Maire »**

Madame le Maire expose au conseil municipal que par délibération, il avait été décidé d'octroyer une journée de congé supplémentaire dite « Journée du Maire » à l'ensemble du personnel communal.

Le contrôle de légalité de la Préfecture nous rappelle que le Décret 85-1250 du 26.01.1985 ne prévoit aucun autre type de congé annuel que ceux précisés dans ce Décret. Ce congé dit journée du Maire n'est pas conforme à la réglementation car il est sans fondement juridique.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'annuler l'octroi d'une journée supplémentaire dite « journée du Maire » et de se conformer à la réglementation en matière de congés annuels.

#### **LOCATION TERRAIN AMENAGE EN AIRE DE JEUX**

Madame le Maire rappelle l'historique du terrain loué à la famille CHACHAGNE et demande aux conseillers présents de délibérer sur une hausse du loyer qui leur est versé annuellement.

Le conseil propose le remboursement annuel du montant de l'impôt sur le foncier non bâti demandé pour cette parcelle par les services fiscaux et, éventuellement, de conserver le montant du loyer actuel indexé sur le coût de la construction.

Une décision sera prise lors d'un prochain conseil en fonction du montant de l'impôt appliqué pour cette parcelle.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

- ✓ **Eau potable** – La CAPE nous alerte sur la consommation excessive du compteur de l'atelier communal et également aux vestiaires du foot, où une fuite a été signalée. Vincent LEROY va voir où se situe exactement la fuite et, au besoin, demander à l'employé communal d'y remédier.
- ✓ **Toilettes Chimiques** – Le conseil municipal à l'unanimité est favorable à l'installation de WC chimique jusqu'à la fin de la saison du foot.

#### **URBANISME**

Le conseil municipal ne souhaite pas exercer son droit de préemption sur les biens ci-dessous

- ✓ Vente GLOAGUEN 9 rue des Juris
- ✓ Vente MAURIN 4, rue des Juris

Fin de la réunion à 22 heures 30 minutes

Vu, le Maire

C. COUÂNON